



**Lundi 8 novembre 2021**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
CAISSE DE SECOURS DE LA  
COMPAGNIE DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE LA VANOISE  
PROCES VERBAL**

**ORDRE DU JOUR**

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est tenue du fait du quorum non atteint lors de la précédente du 16 octobre 2021.

L'Assemblée Générale extraordinaire désigne James Merel en qualité de président de séance. Et rappelle l'ordre du jour de vote des nouveaux statuts, qui ont été envoyés avant cette séance à tous les membres pour lecture.

**\* Vote nouveaux statuts**

Le président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

○ **1<sup>ère</sup> résolution**

Article 1 : le siège social de l'association est désormais fixé au 3 rue Saint Pierre 73700 SEEZ.

Vote : 0 contre, 0 abstention, adoptée à l'unanimité.

○ **2<sup>ème</sup> résolution**

Changement sur le premier paragraphe de l'Article 11 :

Ancien texte :

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres. Ses membres sont automatiquement ceux qui ont été élus à la Compagnie des Guides et Accompagnateurs de la Vanoise et à l'association Vanoise Voyages.

Nouveau texte :

L'association est dirigée par un conseil d'administration. Ses membres sont automatiquement ceux qui ont été élus à la Compagnie des Guides et Accompagnateurs de la Vanoise.

Vote : 0 contre, 0 abstention, adoptée à l'unanimité.

Fait à Séez, le 08/11/2021

Le Président,  
James Merel

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.